



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Soixante-quatrième session

Bonn, 8-18 juin 2026

Point 14 de l'ordre du jour

Clôture et rapport de la session

Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur sa soixante-quatrième session

Rapporteuse : Rita Mishaan (Guatemala)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a tenu sa soixante-quatrième session du 8 au 18 juin 2026 au Centre de conférence international de Bonn (Allemagne).
2. En l'absence du Président du SBSTA, Adonia Ayebare (Ouganda), la Vice-Présidente du SBSTA, Carol Franco (République dominicaine), présidant la séance au nom du Président du SBSTA, a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Elle a également souhaité la bienvenue à Rita Mishaan (Guatemala), Rapporteuse.
3. Des allocutions d'ouverture ont été prononcées par Simon Stiell, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Murat Kurum, Président désigné de la trente et unième session de la Conférence des Parties (COP), et Chris Bowen, Président des négociations de la trente et unième session de la COP.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

4. À sa 1^{re} séance, le 8 juin, le SBSTA a examiné la note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire¹.

¹ [FCCC/SBSTA/2026/4](#).



5. Sur proposition de son Président, le SBSTA a adopté l'ordre du jour suivant² :
1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Élection des membres du Bureau autres que le Président ;
 - c) Organisation des travaux de la session ;
 - d) Activités prescrites.
 3. Recherche et observation systématique.
 4. Questions relatives à l'adaptation :
 - a) Objectif mondial en matière d'adaptation* ;
 - b) Examen des progrès accomplis par le Comité de l'adaptation, de son efficacité et de son fonctionnement (*question renvoyée aux soixante-cinquièmes sessions respectives des organes subsidiaires*)* ;
 - c) Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
 5. Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation et l'application des mesures correspondantes*.
 6. Programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste*.
 7. Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris*.
 8. Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire*.
 9. Questions relatives à la mise au point et au transfert de technologies : rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre-Réseau des technologies climatiques*.
 10. Questions relatives au paragraphe 8 de l'article 6 de l'Accord de Paris :
 - a) Réunion du Comité de Glasgow sur les démarches non fondées sur le marché ;
 - b) Examen du programme de travail relevant du cadre pour les démarches non fondées sur le marché visées au paragraphe 8 de l'article 6 de l'Accord de Paris et dans la décision 4/CMA.3.
 11. Questions méthodologiques :
 - a) Interface d'accès aux données relatives aux gaz à effet de serre ;
 - b) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux.
 12. Coopération avec d'autres organisations internationales.
 13. Questions diverses.
 14. Clôture et rapport de la session.

² Les points communs aux ordres du jour des soixante-quatrième sessions respectives des organes subsidiaires sont signalés par un astérisque.

III. Rapports sur les points 2 b) à 13 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 14 de l'ordre du jour)

6. À sa X^e séance, le 18 juin, le SBSTA a examiné et adopté le projet de rapport sur sa session et a autorisé la Rapporteuse à en établir la version définitive et à la faire distribuer à l'ensemble des Parties, avec le concours du secrétariat et sous la conduite du Président.
